

REDACTEURS : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :

Trois mois. 10 f.
Six mois. 21
Un an 40

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEBOUX

Le Nord de la France :

Trois mois. 12 fr.
Six mois. 23
Un an 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne

RÉCLAMES : 25 centimes

On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverback, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez F. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Dreyfus, Laflotte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 7 DÉCEMBRE 1871

Déclarations

DE LA PRESSE CONSERVATRICE DE PROVINCE

Le second congrès de la presse conservatrice de province s'est réuni à Marseille, le 27 novembre 1871, et jours suivants, sur l'initiative du président de la commission permanente instituée par le congrès de Lyon de 1869.

Les doctrines de décentralisation étaient alors le patrimoine presque exclusif d'une école; elles sont depuis lors entrées dans le domaine de l'opinion publique qui les a définitivement acceptées; elles ont même passé de la théorie à un commencement de pratique, et la presse qui les proclama à la face du gouvernement impérial peut aujourd'hui laisser germer paisiblement la semence. La décentralisation est conquise, si la France ne retombe plus dans le despotisme césarien ou jacobin. A l'heure actuelle, le mot n'aurait plus le même sens, et après les démembrements de la patrie, en présence des déchirements intérieurs, la presse de province a d'autres devoirs plus pressants à remplir, des intérêts plus sacrés à défendre. La presse décentralisatrice d'hier est aujourd'hui la presse conservatrice, et c'est pour le salut social qu'elle jette un cri d'alarmes.

Le sentiment des plus redoutables périls et d'une crise suprême imminente nous a rassemblés en congrès, et nous a inspiré les présentes Déclarations :

I.

L'ordre n'est pas assis; les passions révolutionnaires s'affirment avec une ardeur que l'impunité accroît; les honnêtes gens s'inquiètent, la liberté n'est pas garantie, aucune institution ne donne à l'avenir la sécurité sans laquelle un peuple ne peut vivre, et cependant nous avons une tâche plus difficile que celle de vivre, il faut revivre; c'est presque une résurrection que nous devons demander à Dieu et à la sagesse des hommes, princes et peuples, qui ont à travailler ensemble à sauver la France.

La France veut des institutions stables, elle veut être honnêtement et prudemment gouvernée; elle veut que le gouvernement soit fort, mais qu'il respecte et sache protéger la liberté. Elle a pu accepter provisoirement l'état précaire issu de ce qu'on appelle le pacte de Bordeaux, mais à la condition que ce pacte fût sincèrement observé et qu'une forme provisoire ne s'imposât pas comme définitive, en opposition à ses vœux et à ses intérêts, contrairement à ses traditions et à ses mœurs.

La majorité de l'Assemblée voulut donner une preuve de patriotisme, lorsqu'elle consentit à ajourner toute solution constitutionnelle après la réorganisation du pays; elle avait au moins le droit d'espérer que cet ajournement ne serait pas exploité par des ambitions personnelles, et le pays aimait à se persuader que le temps serait gagné pour l'ordre, non pour le désordre. Il nous est impossible, cependant, de ne pas voir ce qui frappe tous les yeux : c'est l'armée de l'anarchie qui se réorganise depuis plusieurs mois; la tranquillité matérielle n'est qu'une trêve, employée par les vaincus de février et de mai à préparer la revanche; ils croyaient la partie perdue, on leur a rendu l'espoir de nouvelles luttes fratricides.

Nous avons vu avec une douloureuse surprise le pouvoir exécutif, émané de l'Assemblée souveraine, se retourner contre son origine, choisir ses collaborateurs contre le gré de la majorité, quelquefois même en dehors de l'Assemblée, se mettre fréquemment en désaccord avec ceux dont il eût dû être l'interprète et l'instrument, et pencher avec affection vers la minorité. Dans le pays comme dans l'Assemblée, des gages éclatants de la confiance lui étaient donnés, des pouvoirs étendus lui étaient remis pour achever la victoire de l'ordre moral et matériel, et il avait en main tous les éléments du bien. Il nous répugnait d'accuser; mais il ne nous est pas possible de ne point constater que la confiance du grand parti conservateur va s'affaiblissant depuis six mois, tandis que les revenants de la dictature de Tours et de Bordeaux et les déments de la Commune révolutionnaire reprennent l'influence. Nous avons reculé au lieu d'avancer, et l'on pourrait presque calculer le moment où, par la faiblesse de l'autorité supérieure comme par l'erreur des scrutins, la France arriverait

régulièrement au désordre légal, le seul qui soit presque sans remède.

Des impunités flottantes s'étalent, des chefs de la Commune, des signataires du décret des otages siégés dans les conseils de la ville de Paris. D'autres ont pu aisément aller attendre à l'étranger un retour de fortune. Voilà donc le fruit des héroïques efforts de notre armée pour sauver le pays!

En même temps, des hommes qui ont été aussi néfastes que celui de Sedan, des hommes qui ont coûté à la France des flots d'or et de sang, des hommes qui devraient répondre devant la justice du pays, ont pris la position de chef de parti sur les bancs de l'Assemblée. Non contents de cette provocation, ils promènent l'esprit séditionnel de ville en ville, poussant à la dissolution de l'Assemblée, sans qu'on ose leur demander compte ni du passé ni du présent. Comment un tel spectacle ne détruirait-il point les notions du droit et le respect de la loi dans les populations?

Les préfetures et sous-préfetures sont occupées, en partie, par des hommes qui ne sont recommandés que par leurs relations avec la dictature et avec les sociétés secrètes ou par le titre de républicains de l'avant-veille.

Un grand nombre de parquets ne sont pas autrement composés, et l'on a vu des magistrats, nommés après le 4 septembre, mériter dans le poste où ils avaient la garde de la loi, des témoignages éclatants de la reconnaissance des ennemis de la loi.

Malgré quelques rares épurations, les justices de paix, les commissariats, la police sont encore peuplés de fonctionnaires dont la protection couvre avec plus ou moins de discrétion les agents révolutionnaires.

Dans ce personnel administratif, on sent une complicité latente avec le parti radical. Comment le gouvernement de Versailles serait-il exactement renseigné sur l'état réel des départements par ceux qui ont intérêt à le tromper?

Le désarmement des gardes nationales n'a pas été effectué avec assez de rigueur; des armes sont restées dans des mains indignes.

Les lois sur l'enseignement primaire demeurent inobservées, et il semble qu'en haut, malgré les sentiments religieux bien connus de l'Assemblée, on regarde avec faveur la campagne entreprise dans les communes pour soustraire l'éducation de l'enfance aux doctrines qui en doivent être la base.

Une propagande effrayante s'opère en faveur de la presse démagogique et insurrectionnelle, jusque dans les localités les plus écartées qui jusqu'à ce jour avaient échappé à la contagion. Les petites feuilles à bas prix prêchant la dissolution de l'Assemblée souveraine, faisant l'apologie des héros de la Commune, calomniant et outrageant tout ce qui est respectable, excitant les haines sociales et jetant les ferments de la guerre civile, voila ce qui inonde les campagnes. Les brochures en langue vulgaire, gratuitement distribuées, complètent cet enseignement.

Nombreux sont les agents de propagande, et des fonds puisés à une source mystérieuse, subventionnent à cet apostolat du mal. Les cabarets sont le champ le plus ordinaire de la propagande. Dans les premiers jours de l'Empire, M. de Morny signalait lui-même le fléau de la multiplicité des cabarets; plus tard, on découvrit qu'ils pouvaient servir au courtage électoral; aujourd'hui, ils pulsent, sans que ni l'autorité, ni les honnêtes gens, prennent aucune mesure préservatrice contre ces laboratoires où se falsifie l'opinion publique.

Les usines, les ateliers et particulièrement les chantiers de chemins de fer, sont d'autres terrains d'action pour les semeurs d'idées subversives. Dans les chemins de fer en construction, on peut presque suivre les progrès de la contagion par la ligne des travaux. Dans ceux qui sont exploités, le personnel est recruté ou surveillé de telle sorte, que, en certaines grandes villes, il fournit l'appoint décisif du parti démagogique pour les scrutins de quartiers.

Le péril démagogique se résumerait presque dans un nom et une chose: L'Association internationale des travailleurs. Toutes les sectes malfa santes sont peesonnifiées dans celle-là; tous les instincts de haine et de destruction sont là réunis dans une activité et une puissance que ne connaissent jamais les sociétés secrètes qui ont, depuis le siècle dernier, sapé les fondements de l'ordre européen.

L'Internationale a acquis un tel pres-

tige que les masses abusées la regardent déjà comme l'expression définitive de la république.

Sous les termes vagues d'émancipation des travailleurs, elle poursuit en réalité la suppression radicale de l'ordre naturel, établi de Dieu, de la propriété foncière, du capital, de la famille et de la liberté individuelle. Elle fait espérer à ses affiliés un nouvel état de choses où tous les avantages sociaux, fortune, jouissances, instruction même passeraient sans peine et par une sorte d'expropriation aux mains de ceux qui en sont actuellement privés.

Assurément, le partage du sol par égales portions est absolument impraticable, mais l'Internationale pourrait tenter d'exécuter son programme le jour où elle serait maîtresse des pouvoirs publics. Elle pourrait réquisitionner le capital et la propriété foncière au bénéfice des sectaires; seulement, six mois ou un an après, on aboutirait à la ruine universelle et à la famine.

C'est là la liquidation sociale que l'on promet aux convoitises. Les grèves qu'on suscite ne sont, la plupart du temps, qu'un moyen de creuser davantage la séparation entre les patrons et les ouvriers et de conduire à une guerre d'extermination ceux que Dieu avait faits pour vivre unis dans la fraternité chrétienne.

En enrôlant des adhérents individuels, l'Internationale a su rattacher à sa direction un grand nombre de corporations, de sociétés coopératives ou de secours mutuels, et elle a réussi à mettre la main sur la plupart des groupes déjà formés dans la classe ouvrière.

L'Internationale ne s'était jusqu'à présent étendue que parmi les ouvriers des grandes villes; depuis peu, elle pénètre dans les localités et dans les campagnes. Elle fait, en ce moment, d'après les dernières instructions de Londres, les plus grands efforts pour gagner les populations rurales.

L'Internationale, ce n'est pas un mystère, vite à s'emparer le plus tôt possible du pouvoir elle veut devenir l'Etat, pour appliquer son programme à coups de décrets au nom de la souveraineté économique du peuple. Les plus récentes instructions poussent à la constitution d'un parti ouvrier déclarant la République seule forme politique propre à amener les solutions radicales.

Il est à remarquer que presque tous les chefs avancés du parti républicain font ouvertement alliance avec l'Internationale dans les élections; il n'est pas une notabilité républicaine qui puisse sortir victorieuse du scrutin sans son appui; les chefs ostensibles peuvent arriver à tout, et l'on voit souvent ses meneurs les plus dangereux occuper de hautes fonctions publiques.

Il faut bien le constater, l'Internationale et le parti républicain utopique avec un parfait ensemble la discipline militaire et l'enseignement religieux, c'est-à-dire les deux principales forces sociales qui sont encore debout.

II.

Que fait le grand parti conservateur, pendant que tous ces éléments destructeurs se coalisent? Il s'abstient, il s'abstient de tout et partout. Habitué à être dirigé par le gouvernement, qui en veut bien prendre la peine, il oublie qu'il a lui-même à diriger, et l'incertitude qui règne en haut est le prétexte, presque l'excuse de sa propre apathie. Le grand parti conservateur n'est pas préparé par son éducation à se gouverner et à gouverner les autres; il éprouve plutôt le besoin d'être gouverné, et il attend, les bras croisés, un vrai gouvernement. Les classes riches ne savent pas se mêler aux classes pauvres; est-il donc étonnant que celles-ci échappent à celles-là et que l'abîme se creuse entre elles? On voit des familles à qui Dieu a tout donné, naissance, fortune, qui ont l'amour du bien et les instincts généreux, qui dépendent d'abondantes aumônes, et qui cependant restent isolées au milieu des populations; tel millionnaire, bienfaisant, affable, ne sait même pas éclairer le vote de son valet de ferme. C'est qu'on ne donne pas assez à sa vie un but d'utilité publique, c'est qu'on ne prend point assez de peine pour fonder, assurer et répandre l'influence qui appartient légitimement aux autorités sociales. Cette inertie ne peut avoir pour résultat que de livrer le grand parti conservateur aux sauveurs d'aventure.

Et encore ne parlons nous ici du parti conservateur que dans sa plus haute expression. Si nous descendons un peu l'échelle, nous découvrons de tristes compromissions et de misérables calculs. Que de conservateurs croient acheter leur conservation en se courbant devant les révolutionnaires audacieux et en accordant de lâches préférences à des fournisseurs démagogues ou à des ouvriers communards!

Il est juste de reconnaître que le grand parti conservateur a des prétextes de s'abandonner au découragement. Le suffrage universel, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, lui rend la lutte inégale. Chaque jour, on signale une confection frauduleuse des listes électorales, et aucune précaution sérieuse n'est prise pour les redresser. Nulle sanction pénale n'atteint les auteurs ou les complices des fraudes. L'absence de garanties suffisantes dans les conditions d'âge, de résidence ou de moralité, livre souvent la direction sociale et politique aux plus incapables, aux plus audacieux, au moins honnêtes; on va à la tyrannie du nombre sans contrepoids.

III.

La presse conservatrice de province, profondément pénétrée de ses devoirs, interprète des besoins du pays, justement inquiète de l'avenir menaçant qui s'annonce, dégage sa responsabilité en exposant cette situation devant la France entière et en s'adressant particulièrement à l'Assemblée nationale. Sa voix n'est pas celle d'un parti, mais celle même de la patrie. Sans sortir de son rôle, mais en revendiquant le droit d'avertir, la presse conservatrice de province, par l'organe des membres et des adhérents du deuxième congrès, présente ses vœux au grand parti conservateur, au pouvoir exécutif et à l'Assemblée nationale, souveraine et constituante.

Aux conservateurs, la presse qui les défend, demande :

De se défendre aussi eux-mêmes ; De se pénétrer du sentiment de leurs forces ;

De s'unir contre l'ennemi commun ; D'opposer l'activité du bien à l'activité du mal ;

De soutenir les journaux religieux et honnêtes par l'abonnement, par la diffusion, par la création de petites publications populaires à bas prix, par l'abandon surtout des feuilles sans principes ;

De se défendre encore :

Par une propagande intelligente dans les cafés, cabarets, lieux publics, chambres, etc ;

Par des rapports plus assidus avec les classes laborieuses ; Par une sollicitude incessante et vraiment chrétienne pour les besoins économiques du peuple ;

Par la formation des ligues d'ordre, des associations catholiques à l'instar de celles de Belgique, de puissantes sociétés économiques faisant concourir le capital et le travail à ce même but : soustraire les travailleurs à l'Internationale.

Au Pouvoir exécutif, la presse demande :

De compléter le désarmement des gardes nationales,

De rentrer dans l'esprit et les traditions du gouvernement représentatif, en gouvernant avec la majorité.

De se séparer de personnalités trop compromises et trop compromettantes ;

D'épurer les administrations civiles et la justice ;

De faire exécuter les lois qui sommeillent et dont il est le gardien ;

De faire cesser le scandale de certaines impunités éclatantes, dont le spectacle trouble la notion du juste et de l'injuste, du vrai et du faux ;

De mettre une digue aux irruptions socialistes, surtout en arrêtant la progression du nombre des cabarets.

Mais c'est surtout à l'Assemblée nationale que la presse conservatrice et le congrès s'adressent avec confiance. Lorsque cette Assemblée était battue en brèche par les partis anarchiques, nous avons énergiquement proclamé ses droits et répondu à ses détracteurs. Nous la regardons toujours comme l'arche de salut dans l'immense naufrage de la patrie. Nous n'oublions aucun des gages qu'elle a donnés de son patriotisme et de son amour éclairé de la liberté ; mais nous la prions d'accomplir plus résolument son œuvre, Nous lui disons, comme interprètes de ses électeurs :

Ne vous laissez pas amoindrir par une intervention de rôles ou par l'abandon de votre souveraineté et de votre initiative. Que le gouvernement soit votre expression et votre image. Tenez la tête au lieu de suivre qui cherche à vous entraîner ;

Maintenez la dignité de vos votes en ne permettant pas que l'on vous montre encore le chemin de Paris, à qui doit

suffire sa couronne de capitale, sans qu'on lui donne à dévorer la représentation nationale ;

Ne laissez point entamer votre majorité par des combinaisons qui, comme le renouvellement partiel ou tout appel prématuré aux électeurs fatigués, ne seraient qu'un piège pour éclaircir vos rangs ;

Rétablissez la liberté du travail en modifiant la loi sur les coalitions; au besoin, prenez exemple sur la Suisse républicaine et sur l'Angleterre ;

N'hésitez pas plus longtemps à atteindre par des lois efficaces l'Internationale, qui menace la civilisation européenne ;

Entourez le scrutin de garanties qui assurent son honnêteté. En corrigeant des abus trop évidents, vous préparerez une organisation du suffrage universel, qui le placera dans toute sa liberté et toute sa compétence, et qui contribuera à faire sortir des masses leurs vrais représentants, les hommes d'élite, honneur de la nation ;

Rendez entièrement au père de famille la liberté de choisir le pain intellectuel de ses enfants; déliez-vous de l'enseignement athée, et, en attendant que la conquête de la liberté d'enseignement soit achevée, ne souffrez pas que l'on altère la loi de 1850.

Enfin, Messieurs les représentants, vous avez vu par vos propres yeux, dans vos départements, tous les ravages causés dans l'esprit public par l'état provisoire et le défaut d'institutions fondamentales. Ne laissez pas trop longtemps la porte ouverte aux ambitions et aux fantaisies aventureuses d'hommes politiques qui ne sont point animés de votre patriotisme.

Les honnêtes gens qui vous ont élus et qui attendent tout de vous, reprochant les coups d'Etat, les supercheries et les surprises; mais vous êtes la légalité, et ils vous rappellent que la solution est entre vos mains. Vous ne consacrerez, nous l'espérons, aucune aggravation du provisoire. Le définitif, quand vous pourrez légalement nous le donner, ne saurait être que la monarchie nationale, la monarchie appropriée aux besoins des temps, la monarchie qui n'est pas le triomphe d'un parti, mais le symbole de notre grandeur devant l'étranger, et le gage de la pacification intérieure.

Ceux-là qui ont fait la France l'appartient de la refaire. L'union des forces monarchiques qui composent la majorité de l'Assemblée est aujourd'hui, dans le péril social, le plus pressant besoin; qui oserait assumer sur lui l'écrasante responsabilité de faire avorter l'unique moyen de salut mis présentement à notre portée par la Providence? L'ordre rétabli en haut sera la sauvegarde de l'ordre en bas et partout, et la monarchie unie mèlera le sceau à l'union de toute la famille française.

POUR COPIE CONFORME : Le président du Congrès. CHARLES GARNIER.

On nous écrit de Versailles, 6 décembre :

Hier le duc d'Aumale et le prince de Joinville ont été reçus par M. Thiers. Les princes venaient demander au président de la République de les délier de l'engagement pris par eux de ne pas siéger à l'Assemblée. Ils fondaient leur demande sur ce motif qu'ils avaient pris cet engagement lorsque M. Thiers était chef du pouvoir exécutif. Ils pensent que M. Thiers étant devenu président de la République, ces engagements n'existent plus. M. Thiers aurait répondu aux princes qu'il n'avait pas le temps de causer longuement avec eux, mais qu'il les recevrait vendredi et leur exposerait alors les motifs qui devaient encore les tenir éloignés de l'Assemblée.

D'après un journal du matin, M. Thiers aurait dit aux princes d'Orléans de patienter, que le projet de loi de M. Brunet ayant pour but de demander que tous les représentants siégent à la Chambre, projet déposé avant les vacances, ne pouvait tarder à arriver et que leur présence au milieu de leurs collègues serait alors toute naturelle.

Voici les renseignements que donne la Gazette de France sur l'entrevue des princes d'Orléans avec M. Thiers :

« Les princes se bornent à demander à M. Thiers s'il ne juge pas convenable de lever l'interdit qui pèse sur eux, et en leur rendant leur parole, de leur permettre de remplir leur mandat de députés. »

« Les princes ont développé cette thèse en faisant valoir les considérations politiques les plus propres à toucher, nous pourrions dire à flatter M. Thiers. Cependant ils n'ont pas gagné leur cause dans cette audience, et M. le président de la République s'est borné à leur faire des compliments, les renvoyant à vendredi pour avoir sa réponse. »

« Les princes d'Orléans se sont bornés à faire connaître leur sentiment personnel. Ils ne prétendent engager en rien la conduite